

14 novembre 2024

Les impacts territoriaux du télétravail : angle mort des politiques publiques ?

France Stratégie et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) publient ce jour une note d'analyse et un rapport conjoints sur les impacts territoriaux du télétravail et sa prise en compte dans les politiques publiques en termes d'aménagement du territoire.

Les auteurs éclairent le sujet sous quatre angles : la mobilité quotidienne et les transports, la mobilité résidentielle et le logement, l'immobilier de bureau, l'émergence de nouveaux lieux de travail (tiers-lieux et espaces de coworking). L'analyse est enrichie de focus sur les dynamiques à l'œuvre dans les Métropoles de Rennes, Toulouse et Lyon et leurs aires d'attraction. Enfin, la note étudie les conditions dans lesquelles le télétravail pourrait être un levier pour la lutte contre le dérèglement climatique.

[Consulter les documents](#)

Une inégale pratique du télétravail selon les territoires

En 2023, 19 % des salariés français, en majorité des cadres, ont eu recours au télétravail au moins un jour par semaine. Plus fréquent dans les grandes agglomérations – hors région parisienne, 22 % des salariés qui résident dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants télétravaillent, contre moins de 13 % dans les autres agglomérations –, la pratique du télétravail est inégalement répartie selon les territoires en raison de la structure des emplois : plus de 50 % des emplois sont télétravaillables en Île-de-France, contre moins de 40 % dans les autres régions.

Mobilité quotidienne : des effets contrastés du télétravail

Le télétravail entraîne une baisse de la fréquence des trajets domicile-travail mais il est aussi associé à des distances domicile-travail plus longues : les télétravailleurs résident en effet plus loin de leur lieu de travail (28 km en moyenne) que les autres actifs (14 km). Or, plus les

distances domicile-travail sont longues, plus les trajets ont tendance à être effectués en voiture.

En région parisienne, le télétravail n'a pas diminué le trafic routier, mais il a conduit à réduire la fréquentation des transports en commun en particulier certains jours de la semaine (lundi, mercredi et vendredi).

A la RATP, le trafic a globalement baissé entre octobre 2019 et octobre 2023 et près de la moitié de cette baisse s'expliquerait par le développement du télétravail. Des tendances similaires sont observées dans d'autres grandes métropoles comme Lyon, la circulation automobile baissant en revanche à Rennes ou Toulouse, sans que cette diminution puisse être directement imputée au télétravail.

La fréquentation des TER a quant à elle fortement augmenté (21% entre 2019 et 2023) bien que cette hausse ne puisse être attribuée au seul télétravail.

Des stratégies immobilières des entreprises de relocalisation vers les centres urbains et les zones attractives

Le télétravail favorise une réduction partielle des surfaces de bureaux dans les plus grandes métropoles et dans les entreprises. Mais d'autres facteurs influencent leurs stratégies immobilières afin d'inciter leurs salariés à plus de présence sur site par des espaces de travail plus attractifs. On observe ainsi une tendance à la relocalisation des bureaux vers les centres-villes au détriment des périphéries qui, lorsqu'elles sont dépourvues d'aménités (transports, services, commerces), connaissent des taux élevés de vacance tertiaire sans perspective de réutilisation rapide des surfaces disponibles. Ces évolutions présentent en outre un risque d'éviction du logement dans les quartiers centraux ou les mieux connectés.

Quelle prise en compte dans les politiques publiques ?

Le télétravail produit des effets diffus sur les territoires, avec une accentuation modeste des tendances en cours, difficiles à mesurer du fait du manque de données finement territorialisées qui limitent son exploitation comme levier des politiques publiques. Les auteurs indiquent qu'il pourrait pourtant, sous certaines conditions, jouer un rôle dans le rééquilibrage des territoires et dans la lutte contre le dérèglement climatique en appui d'autres politiques visant la réduction des émissions liées aux déplacements du quotidien.